



**Canadian  
Cardiovascular  
Society**

**Société  
cardiovasculaire  
du Canada**



**IRSC  
CIHR**

Institut de la santé  
circulatoire et respiratoire  
Institute of Circulatory  
and Respiratory Health

## **Prix de conférencier ou conférencière en milieu de carrière en sciences cardiovasculaires de l'ISCR des IRSC et de la SCC 2024 Formulaire de mise en candidature**

---

Veillez remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et le faire parvenir  
par courriel à [icrh.iscr@cihr-irsc.gc.ca](mailto:icrh.iscr@cihr-irsc.gc.ca) d'ici le 15 mai 2024.

### **Coordonnées du répondant ou de la répondante**

Nom :  
Poste :  
Établissement :  
No de téléphone :  
Courriel :

### **Coordonnées de la personne mise en candidature**

Nom :  
Poste :  
Établissement :  
Adresse :  
Ville :  
Province/État :  
Code postal/ZIP :  
No de téléphone :  
Courriel :  
Site Web :

Cette personne est disponible pour participer au Congrès canadien sur la santé  
cardiovasculaire 2024 (Oui/Non) :



## Dossier de candidature

1. **Biographie** : Veuillez joindre la version intégrale du CVC de la personne en candidature dans une pièce jointe distincte. Les CV en format libre ne sont pas acceptés.
2. **Lettre d'appui (facultatif)** : Au plus deux lettres d'appui (d'un maximum de deux pages chacune) doivent être présentées. Une des lettres doit être fournie par l'établissement de la personne candidate. Les lettres de recommandation provenant de l'établissement de la personne candidate doivent être signées par le bureau du doyen ou de la doyenne. La seconde lettre doit provenir d'une source autre que l'établissement de la personne candidate (de préférence, d'un collaborateur international).

**Remarque** : Les lettres d'appui doivent compléter l'information fournie dans le CVC et situer le contexte des réalisations de la personne candidate. Elles doivent également aborder les critères d'évaluation en accordant un intérêt particulier aux priorités communes à l'ISCR des IRSC et à la SCC (la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion).

3. **Courte justification (maximum de 250 mots) de votre choix** : Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énumérés ci-dessous, selon les priorités communes à l'ISCR des IRSC et à la SCC (la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion). Veuillez vous assurer de fournir les renseignements détaillés nécessaires afin que le comité d'évaluation puisse étudier les candidatures en conséquence.

### Remarques :

- Si plusieurs candidatures distinctes sont reçues pour une même personne, les responsables de la mise en candidature pourraient recevoir une invitation à travailler en collaboration à une candidature conjointe.
- Les scientifiques qui ont reçu un prix de conférencier ou conférencière en milieu de carrière dans le passé ne sont pas admissibles.
- La candidature des personnes hautement qualifiées non retenues à ce concours pourrait être prise en considération pendant un maximum de trois années consécutives à compter de l'année de la mise en candidature initiale.
- Les candidatures présentées après la date limite, pour lesquelles il manque des documents ou dont le contenu est incorrect ne seront pas acceptées.



**Les candidatures seront évaluées par rapport aux critères suivants :**

1. Impact de la recherche de la personne mise en candidature sur l'avancement des sciences cardiovasculaires au Canada et à l'étranger et mesure de sa contribution à cet égard (p. ex. conclusions ou résultats de recherche importants) au cours des dix dernières années;
2. Pertinence, application et retombées de la recherche de cette personne sur les résultats cliniques, sur la propriété intellectuelle issue des travaux de recherche ou sur toute autre percée importante dans le domaine des sciences cardiovasculaires;
3. Force et renommée manifestes de cette personne dans le domaine des sciences cardiovasculaires au Canada et ailleurs dans le monde;
4. Impact du mentorat et du milieu de formation de cette personne sur le développement de scientifiques en début de carrière et d'autres parties hautement qualifiées au Canada et ailleurs dans le monde.

**Brève justification (au plus 250 mots)**